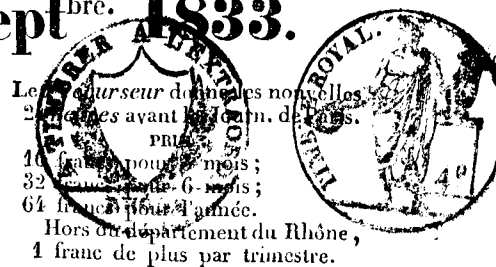


LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.



Le Précurseur donne les nouvelles
2 heures avant le jour.
1 franc pour 6 mois;
32 francs pour 1 an;
64 francs pour 2 ans.
Hors du département du Rhône,
1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 19 septembre.

Depuis quelques jours, on s'épuise en conjectures sur le résultat de l'entrevue des trois souverains à Munchen-Groetz; les feuilles carlistes surtout parlent avec complaisance d'un événement qui cadre assez bien avec la majorité de Henri V. Il y a une grande cause à tout cela, disent-elles, et certainement on ne pourrait concevoir que d'aussi hauts personnages prissent la peine de traverser tant de pays dans une saison déjà brumeuse vers le Nord, pour des raisons frivoles. Il sortira donc de ce congrès de grandes choses, et l'Europe révolutionnaire doit les attendre sans étonnement. C'est ce que l'Europe révolutionnaire fait, mais l'étonnement, selon toute apparence, sera pour l'Europe monarchique.

Il faut avouer que cette prétendue coalition, dont le parti de Charles X est si fier, et dont nos ministres, soit à la tribune, soit en petits comités, ont tiré un si grand profit en dominant les scrupules de la chambre pour en extorquer des fonds au service des émeutes, est devenue bien faible depuis trois ans, puisqu'elle a permis au libéralisme de triompher sur plus d'un point avant de prendre aucune mesure pour en arrêter les progrès.

Il est vraiment ridicule qu'on ait pensé si tard à une convention monarchique qui aurait un peu mieux trouvé sa place entre la révolution de France et celle de Belgique, qu'après la victoire de la liberté et de la nationalité dans ces deux pays, et les affaires de Portugal.

La sainte-alliance croit-elle sérieusement inspirer des craintes aux gouvernements qui ont rompu avec les traités de 1815? La sainte-alliance resterait réunie en personne pendant un an, qu'elle ne parviendrait pas à se donner une importance morale qu'elle ne peut plus avoir, car le génie des peuples s'est séparé d'elle. Il est facile de voir que ce congrès n'est qu'une pure jactance de la part des rois du Nord. On sait bien qu'ils ne sont pas venus à Munchen-Groetz pour se mettre d'accord sur des principes qui leur sont communs à tous, et au sujet desquels ils n'ont jamais varié. Que se diront-ils que leurs ministres respectifs n'aient dit déjà? Ils ont entraîné tout leur cabinet avec eux, et MM. de Nesselrode, Metternich et Ancillon n'abandonneront pas, en présence de leurs maîtres, les projets qu'ils ont élaborés depuis longtemps. Les matières qu'on traitera dans cette entrevue, seront les mêmes que celles sur lesquelles la diplomatie roule habituellement. Il n'est pas survenu de faits majeurs et récents qui motivent une aussi solennelle convention, et d'ailleurs s'il fallait un congrès de rois pour tous les cas extraordinaires, le congrès devrait être rendu permanent, car chaque jour il s'en présente d'imprévus.

L'entrevue des trois souverains ne saurait donc avoir pour sujet de délibération que des affaires débattues par les diplomates de tous les gouvernements européens, et puisque la vieille politique a composé jusqu'à présent avec la nouvelle, on ne voit pas trop comment la première se déciderait à se mettre à l'écart de la seconde, à présent que celle-ci s'est fortifiée de la coalition des nationalités occidentales de l'Europe.

Il y a encore beaucoup de gens qui ne s'imaginent pas que la sainte-alliance de 1815 ait cessé d'être le colosse qui écrasa de son poids la France impériale. Les souvenirs des deux invasions sont pour ces gens timides et aveugles une cause de perpétuel effroi. Et cependant qu'y a-t-il de plus commun dans l'histoire que ces alliances que l'intérêt à cimentées et que l'intérêt a détruites. Est-il donc impossible que les chefs-d'œuvre diplomatiques opérés il y a dix-huit ans au préjudice de la France, soient remplacés en 1833 ou 1834 par d'autres chefs-d'œuvre diplomatiques à l'avantage de notre pays? Voyez cependant: Les circonstances extérieures

et intérieures ont changé à l'égard de chaque état. Tel qui trouva son compte dans telle bataille gagnée à telle époque, y trouverait aujourd'hui sa ruine. Ainsi l'Angleterre, l'ennemie de l'autocrate, admirateur et allié de Napoléon, et la stipendiaire d'Alexandre, ennemi de la France, ne peut plus vouloir faire partie d'une ligue dont l'issue serait plus avantageuse au protecteur de la Turquie qu'à tout autre contractant. Il y a à conserver une puissance maritime d'un côté, et de l'autre à fonder une marine rivale. L'Angleterre par ces motifs est dégagée pour toujours des liens de la sainte-alliance. Il n'y a pas en outre un seul élément social qui ait résisté intact à l'action des événements et du libéralisme; pas un seul despote petit ou grand qui ne se demande s'il est assez solide chez lui, avant d'aller porter la guerre chez les autres.

Ce serait une grande erreur que d'attribuer aux trois potentats une égale ardeur belliqueuse. La guerre convient-elle aux régnes qui finissent? L'empereur et le roi de Prusse sont, à coup sûr, les premiers partisans de la paix. Ils ont été fermes jusqu'à ce jour devant l'influence allemande et française leur représentait une rupture avec la révolution exotique qui comme une nécessité, et ce n'est pas après avoir contemplé impassiblement les conséquences de ce qu'ils appellent une catastrophe, que plus vieux et décrépits ils iront provoquer la cessation d'un état de choses qui est pour eux un besoin personnel. Ils persisteront malgré l'impatience de leurs jeunes cours; car la gravité des faits leur donne trop à comprendre quels désordres la guerre amènerait dans leurs systèmes, et la vieillesse ordinairement s'exagère les mauvaises chances bien loin de se les dissimuler. L'empereur de Russie, il est vrai, voit les choses autrement. Plus jeune et plus ardent que ses alliés, il redoute moins qu'eux de se lancer dans une carrière aventureuse; mais la situation politique et géographique de ses états est aussi différente. On n'aperçoit guères quel intérêt puissant aurait Nicolas à porter la guerre sur un point de l'Europe où il ne saurait prétendre à aucun agrandissement de territoire. C'est vers l'Orient que sont dirigées toutes les vues de l'autocrate. Nicolas, ne rencontrant en Allemagne que des projets anti-belliqueux, renoncera facilement à remuer le corps pourri de la sainte-alliance.

Mais si la conférence royale ne paraît pas devoir être animée d'un esprit agresseur et guerrier, la position générale de l'Europe ne lui commande pas moins de veiller à tout et de se prémunir contre les catastrophes. En même temps qu'il est prouvé pour nous qu'il ne s'agit aucune question à Munchen-Groetz, qui soit directement et expressément hostile à la liberté des gouvernements révolutionnaires au-dehors, nous sommes convaincus aussi que les trois cours ne se sépareront pas sans avoir déterminé les mesures propres à assurer l'ordre monarchique dans leurs possessions, et à préserver la confédération germanique des tentatives de la propagande.

Ainsi, selon nous, on aurait grand tort de s'étonner à l'avenir des manœuvres militaires qui pourraient arriver en Allemagne, ou de l'augmentation de son contingent armé. Le désarmement sera long-temps encore une chimère, et il ne faut pas espérer de le voir avant que les gouvernements s'humanisant avec les besoins sociaux et les exigences de l'esprit de nationalité, permettent à la révolution de s'asseoir pacifiquement en Europe, comme une nécessité providentielle. Il est difficile, sans doute, de penser que la révolution puisse triompher sans violence et sans résistance vaincue; aussi nous ne disons pas que le désarmement se fasse à la suite d'une longue paix, car il faudrait supposer alors que tous les intérêts par accommodement diplomatique se souleraient mutuellement dans une même société exempte à la fois de passions et de rivalités; et cela ne s'est jamais vu.

Voltaire est un nain; ses œuvres complètes ne tiennent que quatre-vingt volumes.

Or, si prodigieux qu'on soit à distiller de l'eau claire, il n'y a pas d'alambic, pas de cornues, pas de matras, pas de cucurbite, qui ne s'use, qui ne s'ébrèche, qui ne se fêle, à force de fonctionner aussi merveilleusement que la mâchoire de l'ordre de choses.

D'où j'en conclus que cette mâchoire éprouve infailliblement le besoin d'être rafistolée, tant bien que mal.

Ceci soit dit pour le bénéfice du voyage prochain, pour le divertissement de l'année future.

Car il serait déplorable, l'habitude une fois prise, et la France baillant aux mouches de septembre pour avaler coup sur coup le vin nouveau des vendanges et la piquette politique des discours de l'ordre de choses, que sa machine s'agitât pour ne rien dire, se demêlant pour ne venir à bout de rien, et fut réduite au seul mouvement de la pantomime comme un polichinelle du jour de l'an.

A cet effet, il serait désirable, essentiel, opportun que M. Marmont, non pas Marmont-Raguse, qui céda Paris à la coalition en 1814 et la monarchie légitime aux barricades en 1830, mais M. Marmont l'odontalgiste de la rue Vivienne, escorté de M. Désirabonde, le dentiste du Palais-Royal, tous deux juges émérites et compétents sur l'article des mâchoires, se transportassent aux Tuileries, chargés au nom de la patrie, de visiter, d'injecter, de sonder, de consolider et de rafistoler, la bouche, le larynx, la langue, les gencives,

Nous ne voulons pas anticiper sur l'avenir aujourd'hui, et nous nous bornerons à présenter des considérations sur la portée de la réunion des trois rois contre-révolutionnaires. Cette portée disions-nous tout à l'heure, ne dépassera pas les limites de leurs territoires, mais nous devons nous attendre à y voir donner par la conférence le signal de la réaction monarchique. Cette tendance rétrograde est assez bien indiquée par quelques feuilles allemandes organes presque officiels des cabinets de la coalition. On veut d'abord accorder plus de poids aux décrets de la diète fédérale, qui ne jouit que du pouvoir insuffisant de suspendre divers articles constitutionnels des Etats, et de modifier le mode parlementaire des chambres; on supprimera ensuite le vote absolu en matière de finances, c'est-à-dire, le droit de refuser le budget. On réprimera, ou on abolira la presse, et on posera des bornes aux prétentions de l'opposition des chambres, car il est évident que cette opposition marche au renversement des monarchies. Les gouvernements sont indignés en Allemagne de l'acquiescement prononcé à Landau, et par conséquent ils éprouvent le besoin de sortir d'une légalité qui laisse au pouvoir judiciaire la faculté de sanctionner la trahison par ses arrêts. On répète dans ce pays ce qu'on a dit souvent en France sous le régime Polignac, que le prince est pleinement autorisé à recourir aux mesures énergiques que Dieu a mises dans ses mains, lorsqu'il s'agit d'étouffer les factions, et de sauver une impuissante légalité. En un mot, c'est une guerre à mort déclarée à toute institution qui contient quelque germe de libéralisme; un nouveau code gouvernemental succédera probablement aux diverses constitutions qui commençaient à donner de si vives inquiétudes aux petits tyrannaux de l'Allemagne. L'année passée, la diète de Francfort s'attribua le droit de restreindre les franchises constitutionnelles de la confédération et d'agir militairement; cette fois il s'agit presque de substituer un régime à un autre; que sera-ce donc l'année prochaine, si les Allemands se contentent toujours de parler sans agir?

Voilà, ce nous semble, le but de la conférence des trois cours. Elles n'ont pas d'autre ambition que d'assurer l'existence de la monarchie en Allemagne. C'est donc à l'Allemagne maintenant à opérer sa révolution elle-même, sans secours, car la propagande n'y pénétrera plus du consentement des puissances.

Il y a loin de cela à une guerre générale, et à une conspiration dynastique européenne en faveur de Henri V.
P. V.

On lit dans le *Constitutionnel*:

Le *Journal de Paris* dit ce matin: « Le *Constitutionnel* qui croit de bon goût de faire de l'opposition, attaque le ministère » par la seule raison qu'il a cette habitude depuis quinze ans. » Ce n'est pas seulement depuis quinze, c'est depuis près de vingt ans que le *Constitutionnel* fait de l'opposition, c'est-à-dire depuis sa formation (1^{er} mai 1815), sous tous les régnes, envers et contre tous les ministères, il a défendu les mêmes principes et réclamé pour le pays la jouissance des mêmes droits. D'autres sont peut-être ministériels par bon goût ou bon calcul, c'est ce dont le *Constitutionnel* ne se met pas en quête; lui, il est opposant non par habitude mais par conviction. Que, par miracle, demain, le conseil ne soit composé que d'hommes assez consciencieux, assez fermes pour élever soit au-dessous, soit même au-dessus d'eux, des barrières insurmontables à la faveur, à l'inaccessibilité aux abus; qu'il y ait sincérité dans les paroles et droiture dans les actes, à l'instant notre opposition cesse parce qu'elle n'a plus d'objet.

Tout ce que nous voulions le lendemain du triomphe populaire de juillet, nous le voulons encore aujourd'hui, parce que nous n'avons pas cessé d'être, en politique, en morale, les hommes de ces journées immortelles. Puisque c'est nous que le journal ministériel nomme, il trouvera tout naturel que nous lui citions nos paroles:

Le *Constitutionnel* voyant, dès le 2 août 1830, rôder autour du pouvoir les hommes et les systèmes du lendemain, disait:

« Nous ne sommes ni en 1810, ni en 1814, ni en 1815, ni en

le filet si bien coupé, les houppes nerveuses, les bajoues, la mâchoire enfin du plus fameux discoureur que la France ait élevé pour son édification et la mort de l'anarchie sur le trône des Capets, des Carlovingiens et des Mérovingiens.

Je vous demande pardon pour la phrase, elle est royale. L'épidémie de la parole et le choléra du bavardage sont à la mode.

J'imagine que tout bon citoyen, tout bon sujet, Montalivet en tête, Viennet en queue, Mahul en queue de la queue, comprendra l'urgence de cette mesure, et la nécessité de recourir aux odontalgistes et dentistes susnommés précédemment.

Il faut sauver la mâchoire de notre ordre de choses de la paralysie qui la menace par suite de la courbature éloquentes et prestigieuses qu'il vient de se donner en Normandie. (Coursaire.)

UN MARI DANS UN CHAPEAU.

Ceci est une vieille histoire, une histoire d'avant la révolution.

Le marquis de Coutinge vivait alors; charmant roué qui avait vu la régence et Louis XV, qui avait soupé avec Voltaire, vécu avec mademoiselle Arnould, et qui s'était battu en duel avec Richelieu; un homme universel, comme il y en avait tant à cette époque encyclopédique.

Le marquis de Coutinge n'était pas vieux, quarante-cinq ans seulement; mais sa vie agitée avait brûlé comme ces bougies que l'on change souvent de place et qui s'éteignent rapidement dans ce mouvement perpétuel. C'était désormais un homme dont il n'y avait plus rien à faire qu'un mari.

IL NE SERAIT PEUT-ÊTRE PAS

DANS L'ABSOLUTEMENT INUTILES

DE RAFISTOLER UN PEU LES ROUGES DE LA MACHOIRE

DE L'ORDRE DE CHOSSES.

M. Ch. Dupin va mettre très-incassablement en vente chez tous les libraires de Paris, un calcul admirable, curieux et prodigieusement monarchique, à propos de la volubilité rare avec laquelle la royale mâchoire de notre bien aimé ordre de choses, l'unique de son genre, fonctionne au profit du système qu'il a baptisé lui-même de juste-milieu. Les phrases seront mesurées en myriamètres, les syllabes jaugées au décalitre.

Cadmus a bien fait d'inventer l'alphabet; l'ordre de choses de notre choix en fait une épouvantable consommation.

Un orchestre charivarique qui se composerait de cloches, de tambours, de sifflets, de miriltons, de tambours de basque, de poêles à frire, de flûtes traversières, de chiens que l'on fesse, d'ânes que l'on sangle, de castagnettes, de cornets à bouquin, de tôle qu'on secoue, de pierres qu'on gratte, de triangles, de haquets chargés de barres de fer et promenés sur la trappe d'un caveau, ne débiterait pas, avec toute la bonne volonté du monde, plus de sons en quarante-huit heures de temps, que la mâchoire de notre ordre de choses n'en a débité dans les quinze jours de sa traversée sur le sol de la Normandie.

On est étonné, quand on le voit, de tout ce qui peut sortir de sa bouche.

» 1820, nous ne sommes plus même en 1830 ; une ère nouvelle a commencé pour la France le 30 juillet ; des siècles se sont écoulés depuis le 26, et le règne de Charles X est presque aussi vieux pour nous que le règne de Charles IX. Une grande nation, « reprenant majestueusement ses droits, toujours jurés, toujours méconnus, consacre, par un immense sacrifice, la seule souveraineté légitime, celle du peuple. »

Voilà le *Constitutionnel* qui se fâche de ce qu'on a pu douter quelques fois de son opposition contre le ministère et la quasi-légitimité ! Le *Constitutionnel* est fier de ses 20 ans de lutte, et il a soin de rappeler le fait d'une manière précise. Il ne saurait vivre sous la dépendance du pouvoir, ce courageux journal qui renie les hommes du lendemain d'une bataille à laquelle il ne prit aucune part. Que se passe-t-il donc dans les bureaux du *Constitutionnel* ? Ses abonnés font-ils défection, ou M. Dupin est-il arrivé à Paris ?

Si, sans blesser notre pudeur, nous pouvions adresser une question à cette feuille mercantile, nous lui demanderions comment il peut se faire qu'une révolution venue justement à propos pour donner gain de cause à ses doctrines, n'ait pas encore amené leur réalisation ? Le *Constitutionnel* est bien malheureux, convenons-en, d'user en vain contre un régime qui le trompe toujours, tant de zèle consciencieux, légal et patriotique. Toute patience se lasse à la fin, celle du *Constitutionnel* serait-elle à son terme, quand il nous parle aujourd'hui de la seule souveraineté légitime, celle du peuple ! Pour nous qui savons depuis long-temps ce que vaut le patriotisme du *Constitutionnel* ; ce retour d'insubordination envers l'autorité, prouve qu'il a passé un bail avec le tiers-parti, ou que sa vieille et bourgeoise clientèle cherche, en l'abandonnant, à s'éclairer d'une autre manière. Dans le premier cas, malheur aux doctrinaires ! dans le second, malheur au gouvernement !

Nous demandons pardon à nos lecteurs de les avoir entretenus un instant d'un si pauvre sujet. C'est une faute que nous ne commettons pas souvent.

On nous écrit d'Alexandrie, 30 août :

Le vice-roi s'occupe, avec son activité ordinaire, de mettre la paix à profit, en étendant, en perfectionnant tous ses genres de réforme. Dans une tournée qu'il a faite, il a remédié à plusieurs abus qui s'étaient introduits dans quelques organisations ; et partout son passage a été marqué par des améliorations notables dans le sort du peuple. Il a destitué un certain nombre de fonctionnaires contre lesquels des plaintes s'élevaient, et les a tous soumis à une surveillance qu'ils ne pourront éluder ; car, avant tout, Méhémet-Ali veut l'ordre et la justice, et le bonheur des hommes remis à ses soins.

Ceux qui s'imagineraient exploiter les provinces à l'ombre de son autorité peuvent se retirer, on ne leur passera rien. C'est dans ces dispositions que le pacha va visiter incessamment Candie, qui fait partie de son gouvernement, et où sa présence est nécessaire ; car cette île n'est pas encore, il s'en faut, à la hauteur de l'Egypte. De là, il se rendra en Syrie, pour tout voir par lui-même dans ce pays, et jeter les fondemens de l'administration qu'il veut y organiser.

En attendant, Ibrahim-Pacha travaille à l'organisation militaire, dont les éléments sont très-bons en Syrie, et aux mesures de défense, en fortifiant les points importants et en établissant les communications.

Les ports militaires de Syrie vont être d'une grande utilité pour la marine égyptienne, qui s'augmente et s'améliore chaque jour. Ces jours derniers, on a lancé un nouveau vaisseau à trois ponts de 124 pièces de canon, et l'activité des chantiers ne se ralentit pas plus que le recrutement du personnel.

Quant à l'armée, je puis vous dire, sans la moindre partialité, qu'elle est dans le meilleur état, et que le nombre des soldats s'accroît non-seulement par conscription, mais encore par des engagements volontaires, ce qui répond péremptoirement aux sottises qu'on a publiées en Europe sur la résistance des conscrits, etc. ; et cette armée, où l'avancement est tout libéral, réagit sur le peuple, qui s'intéresse à sa gloire, qui la chante, et chez qui un esprit public commence à se développer.

L'amour de la patrie et l'enthousiasme des grandes choses deviendra très-remarquable chez les Arabes ; et ce qui l'est déjà beaucoup, pour un peuple aussi mobile, c'est l'influence de la bonne discipline établie dans l'armée. Tous les chefs s'accordent à reconnaître qu'il n'y a pas de soldats plus solides et plus tenaces au combat. Leur dureté pour la fatigue n'a rien de surprenant.

Un vaste et superbe collège va être bientôt établi entre Khanka et Abou-Zabel, dont le pacha a visité avec satisfaction l'hôpital et les écoles. Ce collège sera organisé sur le pied militaire, et toutes les sciences y seront enseignées aux Arabes, aux turcs et aux Chrétiens. On parle aussi d'établir une école militaire spéciale pour l'infanterie dans la ville du Caire. Le service de santé de l'armée de terre va être désormais séparé de celui de la marine ; il y aura par conséquent un conseil de santé et une école de médecine particulières pour l'armée navale.

Le commerce est assez florissant. Les négocians ont fait cette année surtout de fort bonnes et riches affaires, principalement en

Coutinge était encore riche, bien en cour, passait pour spirituel, car il avait eu cinq ans un homme de lettres pour secrétaire. Aussi Dieu sait si les adulations et les prévenances l'entouraient. Toutes les demoiselles à marier éprouvaient à sa vue une tendre émotion, les mères faisaient son éloge, les pères, les frères et les grands oncles l'adoraient. Il n'y avait que les cousins dont il semblait l'ennemi personnel.

Coutinge comprit parfaitement tout cela.

Depuis long-temps déjà il songeait à asseoir sa vie orageuse. Au milieu des fêtes et des jouissances les infirmités étaient venues ; infirmités élégantes et parfumées qu'il cachait encore sous le velours et la soie, mais qui l'avertissaient déjà du besoin qu'il aurait des soins tendres et multipliés d'une femme : la difficulté était de la choisir.

Le marquis avait assez de connaissance du monde pour savoir qu'une jeune fille qui épouse son âge, ne se marie qu'à une position sociale. Dans ce cas, il n'ignorait pas que la préférence tomberait sur la fortune et la corbeille de noces, et que le mari passait pardessus le marché comme un inconvénient indispensable. Il avait vu nombre de ces unions, et en avait profité aux heureux jours de ses conquêtes. Il se rappelait encore ces gauches jeunes vierges, retirées d'un couvent pour le jour du mariage, qui ne savaient

cotons. On compte plusieurs maisons qui ont gagné ou gagneront près d'un million de francs chacune ; ce qui n'empêchera pas de crier en Europe contre le vice-roi, parce qu'il a le monopole des denrées du pays. Avant de déclamer il faudrait examiner s'il doit et même s'il peut faire autrement : et cet examen prouverait invinciblement que les gouvernans les plus libéraux, les plus philanthropes du monde ne pourraient agir d'autre façon dans l'état des choses. (Je n'ai pas besoin de vous dire que l'Angleterre prend la meilleure part dans tout ce commerce.)

Je ne puis vous faire passer le *Moniteur Egyptien* parce qu'il n'a pas encore paru, quoique le premier numéro de ce journal soit imprimé. Le retard tient à des causes matérielles.

(Courrier Français.)

Liste des Élèves de l'École Royale des Beaux-Arts qui ont obtenu les Prix.

PEINTURE DE LA FIGURE D'APRÈS NATURE.

(Professeur, M. BONNEFOND.)

1^{er} prix, laurier d'or. Camille Dollard, de Lons-le-Saunier (Jura).

2^e prix. Michel Dumas, de Lyon.

FIGURE D'APRÈS NATURE.

(Même Professeur.)

1^{er} prix, médaille d'or. Michel Dumas, de Lyon.

2^e prix, méd. d'argent. Camille Dollard, de Lons-le-Saunier (Jura).

BOSSE.—1^{re} section.

(Professeur, M. BONNEFOND.)

1^{er} prix, médaille d'or. Louis-Stanislas Faivre, de Nancy (Meurthe).

2^e prix, méd. d'argent. René-Hyacinthe Bussod, de Lyon.

IDEM.—2^e section.

Prix, médaille d'argent. Jean-Marie Régnier, de Lyon.

ARCHITECTURE.—Composition.

Professeur, M. CHENAVARD.

Prix, médaille d'or. Antoine-François Gancel, de Lyon.

IDEM. Concours mensuels.

Prix : médaille d'argent, Jean-Etienne-Frédéric Giniez, de Lunel, (Hérault).

IDEM. Perspective.

2^e mention, Antoine-François Gancel, de Lyon.

ORNEMENS.—Composition.

(Même professeur.)

Prix égaux, médaille d'argent, Michel Creuzet, de Lyon.

IDEM. Jean Perra de Lyon.

PEINTURE DES FLEURS.

1^{re} section.—Composition.

(Professeur, M. THIERRIAT.)

1^{er} prix, médaille d'or, Pierre-Etienne Remillieux, Givors (Rhône).

2^e prix, médaille d'argent, Pierre-Benoît Bouzanquet de Lyon.

IDEM. 2^e section.

1^{er} prix, médaille d'argent et le Guide de l'Ornemaniste, Joseph Curtet, de Lyon.

2^e prix, médaille d'argent, Jean-Marie-François Cottier, de Lyon.

THÉORIE ET MISE EN CARTE.

(Professeur, M. MEUNIER.)

1^{er} prix, médaille d'or, Claude-Marie-François Cottier, de Lyon.

2^e prix, le Guide de l'Ornemaniste, François Paivet, de Lyon.

SCULPTURE.

(Professeur, M. LEGENDRE-HERAL.)

Prix égaux, médaille d'argent, Pierre-Toussaint Bonnaire, de Lyon.

IDEM. Louis-Léopold Chambard, de Saint-Amour (Jura).

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 17 septembre.

Un courrier extraordinaire, porteur de dépêches pour Bruxelles, est parti hier soir du ministère de la guerre, il était adressé directement au roi Léopold.

Parmi les animaux envoyés à la ménagerie sous l'escorte des cosaques dont je vous ai parlé, on remarque un grand singe d'une espèce toute particulière, nommé *Sémiascoff*. Cet animal, dont la tête est très-aplatie et composée de deux énormes fossettes qui lui servent d'oreilles, paraît n'avoir qu'un œil unique ; sa robe est jaune-tigrée, sa queue relevée comme celle de l'écureuil, ses dents fort longues, et son cri des plus aigre. Je m'étonne que le *Constitutionnel*, si empressé à annoncer l'arrivée du *Bubal*, ait oublié le *Sémiascoff*, ce type de l'ancien cyclope.

M^{lle} Jenny D... se rendait hier soir dans un élégant tilbury au théâtre des Variétés, une jolie bourse en filet d'argent pendait à sa ceinture et laissait voir les pièces d'or qu'elle contenait ; mais les filoux, pour lesquels sans doute cette mode a été inventée, profitèrent du moment où elle descendait de voiture pour la débarrasser des 200 fr. qu'elle offrait ainsi à leur convoitise.

De grands travaux s'exécutent en ce moment à la chancellerie de la Légion-d'Honneur, on a le projet de pratiquer

que leurs commandemens de Dieu et leurs prières du matin et du soir ; il se les rappelait si pures. si ignorantes au premier mois de leur union, n'osant embrasser leur mari sans se confesser !... Puis, peu après, lancées aux bals, aux brelans, gagnant, dans un équipage qui n'était pas le leur, une petite maison des faubourgs de Paris ! Il se rappelait tout cela le marquis de Coutinge, et il se grattait souvent l'occiput, indécis, inquiet, tremblant.

Cependant le temps pressait, un retard rendait le choix encore plus dangereux, car la sécurité d'un mari est précisément en raison inverse de son âge.

Enfin, las de chercher, d'étudier, de remarquer, le marquis prit une grande résolution. Il se décida à s'en remettre à la Providence ; il avait toujours été heureux au jeu, il pensa qu'il ne le serait pas moins, lors même que l'enjeu serait une femme. Puis cela devait faire parler de lui au moins huit jours, et peut-être le chevalier de Boufflers ferait-il un impromptu à ce sujet. C'était plus qu'il n'en fallait pour déterminer le marquis.

L'exécution suivit de près la résolution. On était chez la princesse de Lamballe : là brillait tout ce que la cour avait alors de noble et de beau. On annonce M. le marquis de Coutinge.

Il entre gravement, les yeux levés, la pose austère, avec son habit à la française, son jabot et son épée en l'air ; on l'eût pris

une grande ouverture du côté du quai d'Orsay, qui deviendra l'entrée principale. Ces embellissemens à son palais pourraient bien absorber tellement le grand chancelier qu'il n'eût pas le loisir de se pourvoir contre la mise en possession du château d'Ecouen et de ses dépendances au détriment de la Légion-d'Honneur.

La police a recommencé ses odieuses investigations contre les citoyens les plus honorables. Ses agens se réunissent dans les divers quartiers chez le marchand de vin le plus voisin des suspects de M. Gisquet, on essaie d'y attirer les portiers et autres habitués des maisons ; on en tire des renseignements tels quels qui, transmis dans les bureaux, servent ensuite à donner quelque vernis de vraisemblance aux faits et gestes que l'on attribue au besoin aux conspirateurs prédestinés.

Sous le ministère du duc Decazes et le règne de Louis XVIII, une dame ***, ayant à se plaindre du délaissement dans lequel elle laissait son très gracieux souverain après l'avoir honoré de ses faveurs, s'avisait pour se rappeler à son souvenir et soulager l'état de dénuement où elle se trouvait, de publier la correspondance *Arétine* qu'elle avait eu pendant plusieurs années avec le comte de Provence. Au premier bruit de ce projet, le favori ministre se hâta de négocier la cession de cette correspondance, et un ex-commissaire-général de police fut assez heureux pour amener l'affaire à terme, moyennant la bagatelle de 347 mille francs comptant qui rendirent le duc maître de ce précieux autographe. Aujourd'hui ce recueil menaçait de disparaître avec le cachet d'authenticité qu'il avait valu 347 mille francs à M^{me} ***. A la mort du monarque intéressé, il avait été enlevé du cabinet du roi et le détenteur voulant l'exploiter à son tour espérait qu'on essaierait encore de le faire rentrer dans le domaine de l'Etat. Des ouvertures furent faites à ce sujet à la liste civile et d'abord assez bien accueillies ; mais les prétentions de l'éditeur s'étant successivement élevées et ne voulant rien rabattre du premier marché, le roi *quoique* Bourbon, est devenu sourd à toute espèce de négociation à cet égard. Mais l'ex-ministre de Louis XVIII qui, sans doute, s'y croyait plus intéressé a repris le marché en sous-œuvre et au grand déplaisir du *cousin* qui, peut-être n'eût pas été fâché de leur voir donner un peu de publicité. Les graveuses épitres sont de nouveau rentrées en sa possession. Ces œuvres royales doivent être portées par un pèlerin à Prague et remises aux mains du duc d'Angoulême comme faisant partie de son héritage. On espère que cette galanterie vaudra à M. de St-Aulaire, gendre du donateur, du moins comme homme privé, des relations plus amicales avec ceux qui règnent encore en Allemagne.

On donne comme officiel le chiffre 747 des noms inscrits au visa des passeports de la légation autrichienne pour aller à Prague et différentes villes des états de Hongrie. Mais si l'on en croit les bruits des salons diplomatiques, les pèlerins légitimistes pourraient bien manquer à leur vœu de se trouver le 29 septembre à la majorité de leur roi. Une lettre autographe de Louis-Philippe à son frère d'Autriche serait allé lui rappeler tous les sacrifices qu'il a fait à la paix de l'Europe et à la repression de l'anarchie en France, mais qui deviendrait sans résultat pour l'avenir, si l'on tolérât une démonstration aussi publique en faveur du duc de Bordeaux.

Un courrier extraordinaire, porteur d'instructions particulières pour le comte de St-Aulaire, a été aussi expédié hier dans ce but du cabinet particulier de St-Cloud.

On aurait aussi obtenu de la Prusse des aveux de toutes les intrigues légitimistes, et qu'aucun de leurs agens ne serait du moins ostensiblement reçus à la cour. Les négociations sont suivies en Prusse avec beaucoup de chaleur par une de nos dames politiques très en faveur près du vieux roi et toute dévouée à la branche cadette.

Le vicomte Tiburce Sébastiani, malgré la haute faveur de son frère, éprouverait une sorte de disgrâce. On redoute la popularité qu'il se montre jaloux d'acquiescer dans l'armée même aux dépens des princes et des ministres. On cite plusieurs dîners où il aurait affecté de réunir les officiers dont les droits à l'avancement lui avaient paru étrangement méconnus ; plusieurs même ont été condamnés pour opinions sous la restauration et réintégrés dans l'armée comme présentés par la commission des récompenses nationales.

Le ministre de la guerre a présidé hier, malgré l'état de sa santé, un conseil d'administration, composé de tous les chefs des différentes armes.

On assure que des réformes importantes ont été décidées et que 10 mille chevaux d'artillerie seront vendus au 1^{er} octobre. On se rappelle les marchés d'urgence et les frais exorbitants qu'ils ont coûtés à l'état, la vente de ces chevaux, maintenant qu'ils sont dressés et acclimatés au service, ne lui sera pas moins désavantageuse.

Le ministre paraît très-faible depuis son retour. Ce matin, après une conférence avec les ministres de Prusse et d'Autriche, il a été si fatigué qu'il n'a pu se rendre à St-Cloud, quoiqu'il y fut attendu.

Nouvelles.

Un événement déplorable vient d'attrister la commune de Courtenay (Isère). M. Gros, ancien notaire, maire de ladite commune, s'est suicidé le 16 courant à 7 heures du matin dans son château de Chanizière.

pour Le Kain dans le rôle d'Oreste ; ce fut un éclat de rire général.

Mais lui sans se déconcerter : — Je viens consulter le destin, mesdames ; ici est une existence et un cœur d'homme. — Il ouvrait son chapeau à clac, plein de billets : — Ici il y a cent mille livres de rente et un douaire... un seul de mes billets est noir ; c'est celui qui doit gagner. Que les demoiselles approchent et choisissent.

Et toutes les jeunes filles, ignorant le sujet de cette loterie, s'approchèrent rieuses et folâtres, et chacune enlève un billet du chapeau entr'ouvert.

Une seule avait le billet noir ; c'était mademoiselle de Mirepoix, belle brune de vingt-cinq ans.

— Mademoiselle, lui dit sérieusement le marquis de Coutinge, ce que vous avez gagné là, c'est un mari ; je m'étais mis dans mon chapeau avec toute ma fortune, acceptez l'un et l'autre, car tous deux vous appartiennent.

On rit d'abord beaucoup, puis on vit que c'était chose sérieuse et mademoiselle de Mirepoix qui était pauvre, et qui soupirait depuis long-temps après un mari, s'évanouit de plaisir.

Trois ans après, M. le marquis de Coutinge était émigré en Allemagne, et sa femme en Angleterre. (Le Finistère.)

Le pistolet est l'arme dont il s'est servi pour mettre fin à ses jours; on ne sait pas au juste les motifs de cette résolution funeste, cependant il y a lieu de croire que des spéculations hasardeuses, dont les résultats auraient porté atteinte à sa fortune qui est très-considérable, en sont la cause.

Cette mort affligera vivement toutes les personnes qui ont pu avoir avec lui des relations d'amitié ou d'intérêts, car la loyauté de son caractère et sa générosité lui avaient concilié l'estime générale.

— La malle-poste de Grenoble à Lyon a versé hier un peu avant d'arriver à Voiron. Une jeune personne de seize à dix-sept ans, que l'on nous a dit se nommer M^{lle} Leroy, a été tuée sur place; sa mère a été grièvement blessée; la plupart des voyageurs ont reçu des contusions plus ou moins graves. N'étant pas suffisamment instruits des circonstances de ce déplorable événement, nous attendrons d'autres renseignements pour déverser sur qui de droit un blâme mérité.

(Dauphinois).

— Un journal anglais rapporte, sous la garantie personnelle d'un respectable habitant de Windsor l'anecdote suivante :

« Le forgeron d'un village avait acheté le roman de Richardson, *Pamela ou la vertu récompensée*, et le lisait d'ordinaire à haute voix, assis sur son enclume, dans les longues soirées d'hiver, non sans avoir toujours un auditoire aussi nombreux qu'attentif. C'est un livre passablement long; mais la prolixité de l'auteur n'effrayait point la patience des auditeurs, et ils l'écoutèrent bravement jusqu'au bout. Enfin, quand un retour de fortune rapproche le héros et l'héroïne, et les rend pour long-temps heureux, suivant les règles ordinaires, l'assemblée poussa un *huzzza* de satisfaction, et se procurant les clés de l'église, courut sonner les cloches de la paroisse. »

— On nous écrit de Montélimart, 12 septembre :

Nous avons eu le bonheur de posséder dans notre ville deux des plus fermes et des plus courageux défenseurs de la liberté : MM. Garnier-Pagès et Laboussière étaient à Montélimart le 10 : un banquet leur fut offert pour le lendemain; la réunion était nombreuse et exprimait la plus vive sympathie pour des hommes qui ont si bien compris leurs devoirs de représentants du peuple.

Le séjour de MM. Garnier-Pagès et Laboussière, en laissant à Montélimart, des souvenirs bien doux, y aura été aussi fort utile, en décidant l'association pour la liberté de la presse.

L'acte a été signé avec empressement, et portera, nous en sommes sûrs, les fruits qu'on doit en attendre.

— On nous écrit de Valence (Espagne), 5 septembre :

Les nouvelles du Portugal tiennent en haleine tous les esprits. Constitutionnels et absolutistes attendent une crise décisive.

En général, la grande masse des habitants désire avec impatience le retour du régime constitutionnel, parce que presque toutes les villes de notre province appartiennent aux seigneurs, et les droits féodaux sont devenus insupportables. Les cortès avaient aboli tous ces droits et avaient accordé la distribution des terrains communaux aux pauvres.

On croit que le triomphe de la constitution en Portugal fera tomber le despotisme en Espagne, et on regarde dès à présent don Pedro comme le chef de notre parti libéral. Les carlistes de leur côté se bercent de l'espoir du triomphe de Bourmont, et ils propagent l'absurde idée que dans ce cas le Portugal sera réuni à l'Espagne, moyennant un établissement qu'avec l'appui de la sainte-alliance on donnerait à don Miguel dans les Amériques Espagnoles.

Il est à remarquer que les deux partis demandent également, quoique par des moyens opposés, l'union de l'Espagne et du Portugal, tant c'est là un fait nécessaire que le temps ne peut manquer d'accomplir.

(Peuple Souverain.)

— Nous avons à rendre compte d'un bien triste événement, mais que l'acquiescement des prévenus de Cette ne pouvait manquer d'amener. Hier au soir, un certain nombre de patriotes Cettois se promenaient dans cette ville en chantant des airs patriotiques : c'était bien le moins que les refrains de 1830 leur aient fait oublier un déboire dont alors on ne se serait guères douté.

Arrivés dans la partie haute de la ville, siège de la société de la Corde, et théâtre trop fréquent de ses exploits impudiques, les chanteurs se virent subitement accueillis par une grêle de pierres, plusieurs d'entre eux furent blessés; l'un est MORT CE MATIN. Nous manquons de détails; mais à quoi bon les détails? L'autorité civile fera des rapports, le parquet des réquisitoires, le juge d'instruction un mandat d'arrêt, et les faux témoins leurs dépositions à prix fixe. Puis on déclarera qu'il n'y a pas lieu à suivre; le libéral sera enterré, le carliste félicité, et l'on n'en parlera plus. C'est pourtant là l'histoire de nos fautes judiciaires depuis trois ans.

M. le juge d'instruction et M. le procureur du roi se sont rendus à Cette.

(Courrier du Midi.)

— Un garde-champêtre et son chien comparaissent de front à la barre du tribunal : le premier prête serment de dire toute la vérité, et le second se couche sans paraître se soucier d'entendre sa déposition. Quoi qu'il en soit, le garde-champêtre se recueille et commence ainsi avec une certaine prétention au beau langage : « Messieurs, chargé par les autorités constituées de ma commune de veiller au maintien du bon ordre et à la garde des propriétés rurales, j'ose dire que je fais mon service avec une loyauté et un désintéressement qui m'ont toujours valu l'estime et la considération de mes chefs, ainsi que le constatent ces deux certificats. »

M. le président voyant que le garde-champêtre a l'intention de lui justifier de ces deux certificats, ce que semblait évidemment indiquer le mouvement qu'il fait pour fouiller dans sa poche, l'engage à passer outre.

Le garde-champêtre, saluant avec une flexibilité de l'épine dorsale tout à fait remarquable : Si bien donc, qu'étant en tournée sur le soir, j'aperçus plusieurs petits polissons qui vagabondaient dans un champ, dans l'intention sans doute de le fourrager. César ! que je dis à mon chien, à moi, César, mords ça ! (ici le chien se réveille, et se met machinalement en arrêt devant le tribunal; son maître lui donne un coup de pied, et César qui sait probablement ce que cela veut dire, se recouche sans sourcilier.)

Le garde-champêtre continuant : Là dessus César prend sa course, les petits vagabonds s'éparpillent; mais César s'attachant spécialement à celui que vous voyez là sur le banc des criminels, me l'arrêta bientôt par le fond de sa culotte; je trouvai sur lui les preuves de son délit, et je prie les magistrats d'avoir la bonté de lui donner une correction dont il s'en souviendra.

Cela dit, le garde-champêtre et son chien se retirent.

On procède à l'interrogatoire du prévenu, âgé de 6 ans à peine, qui pleure pour de vrai, en grignottant le reste d'un bâton de sucre d'orge.

M. le président : Tu as donc été pris dans un champ, mon ami ?

L'enfant : Oui, Monsieur.

M. le président : Qu'y faisais-tu ?

L'enfant : J'y prenais des pois.

M. le président : Pourquoi faire, ces pois ?

L'enfant : Pour mettre dans ma cal nnière. (Hilarité prolongée.)

Tout donne à penser que ce délit n'a pas semblé aussi grave aux yeux du tribunal que l'aurait désiré M. le garde-champêtre, car le pauvre enfant a été rendu immédiatement à sa mère qui le réclamait. On a pu remarquer que le petit Floquet regardait César de travers, tout en se frottant le derrière.

Gazette des Tribunaux.

NOUVELLES DU PORTUGAL.

Des nouvelles de Lisbonne, en date du 6, sont arrivées aujourd'hui à Paris. Voici ce qu'elles contiennent de plus important :

Le 5, le maréchal de Bourmont, à la tête d'un corps composé de six à sept mille hommes, a attaqué la ville du côté du nord, par Arrocos et Valde Pereira.

Cette attaque qui n'a été faite que pour attirer sur ce point les forces de l'ennemi, a complètement réussi sous ce rapport.

Au moment où les troupes de don Pedro faisaient les plus grands efforts dans cette extrémité de la ville, l'autre extrémité (c'est-à-dire du côté de la mer, Belem, Adjuda et Alcantara) a été occupée par les troupes royales qui ont culbuté tout ce qui s'est présenté devant elles. La fausse attaque du côté du Nord a cependant été très-meurtrière. Le maréchal Bourmont ayant été informé que la partie de la ville qu'il voulait occuper l'était définitivement, a de suite fait cesser l'attaque vers le soir, ayant obtenu le résultat qu'il cherchait.

On prétend que don Pedro a été présent au combat, et qu'un officier du génie, appartenant à son état-major, a été tué à ses côtés. Beaucoup d'officiers de distinction de l'armée pédiste y ont succombé. Il paraît que la perte de celle-ci se monte à 600 hommes hors de combat. L'armée royale a beaucoup souffert aussi par l'impétuosité de ses soldats qui s'élançaient comme des furieux sur les pédistes.

Au départ du courrier, tout le monde s'attendait à une attaque générale.

La partie de la ville occupée par l'armée royale est celle qui défend Lisbonne du côté de la mer, et où sont situés les tours et les ports du Tage, tels que St-Julien, Bugio, tour de Belem, etc. dont sans doute l'armée royale est en possession.

On doit s'attendre à tout moment à recevoir à Paris la nouvelle définitive de la prise entière de Lisbonne et de la capitulation de don Pedro.

ÉTAT DES ORDRES MONASTIQUES EN PORTUGAL.

Couvens d'hommes,	402
Nombre de religieux,	5,612
Domestiques,	628
Revenus annuels en argent,	3,750,000
Indépendamment des nombreuses redevances en froment, seigle, orge, riz, bœuf, porc, volaille, vin, huile, etc.	
Couvens de religieuses,	132
Nombre de religieuses,	2,980
Domestiques,	3,000
Revenu argent,	2,047,854 f.
Indépendamment des redevances, etc.	
Ecclesiastiques libres,	30,000
Sur lesquels 1 patriarche	
2 archevêques	
15 évêques,	
50 prélats ou chefs de congrégation.	

Le revenu total de ces 69 princes de l'église est évalué à 17,500,000 f.

— M. de Montalivet sue sang et eau pour un travail qu'il prépare en ce moment pour M. Thiers, en vertu duquel celui-ci viendrait à la prochaine session demander aux chambres six millions pour approprier Versailles à la nouvelle distinction qu'on a donnée au château de Louis XIV.

— Les journaux de Rome annoncent que la duchesse de Berry est partie le 3 septembre pour se rendre à Florence.

— On assurait samedi soir, dans un salon diplomatique où on prend un vif intérêt aux affaires de Portugal, mais, il est vrai, dans un sens peu favorable à dona Maria, que le mariage entre le duc de Leuchtenberg et la jeune prétendante était devenu indispensable; et que M. le duc de Nemours n'avait plus de raisons d'aspirer à sa main et à son trône, à moins qu'en acceptant la couronne de la fille de don Pedro, il ne se résignât en même temps à accepter pour cette couronne un héritier tout fait.

Le personnage qui se faisait l'éditeur responsable de cette anecdote est un homme grave qui parlait très-sérieusement.

(Tribune.)

— La publication de M. de Châteaubriand, sur le 29 septembre, a été mise sous presse hier. Il en sera tiré dix mille exemplaires.

— Une conférence ministérielle a eu lieu hier matin à l'hôtel de la marine; aucun des ministres, le président du conseil excepté, n'avait fait défaut.

— M. Humann a été, dit-on, fort mal reçu par le roi de notre choix à son retour dans la capitale. Il paraît que le ministre des finances persiste toujours à faire rentrer ces maudits fonds absorbés par la liste civile, et soi-disant donnés pour le peuple pendant les premiers jours d'août 1830.

(Rénovateur.)

— Il est plus que jamais question de changements dans le ministère; on nous assure que MM. de Broglie et Guizot font leurs paquets et qu'ils seront remplacés par l'ombre de M. Sébastiani et l'inévitable Montalivet; la pensée immuable ne saurait trouver en France deux commis plus souples à ses volontés.

(Idem.)

— L'Ami de la Charte de Nantes publie la lettre qui suit de St-Gilles-sur-Vie, 10 septembre :

« Les rebelles et réfractaires de l'arrondissement des Sables, qui depuis l'odieuse attentat commis à Beauvoir, paraissent être redevenus inoffensifs et se montraient rarement en armes, recommencent les scènes de brigandage qui leur sont si familières. Enhardis par les concessions que leur fait le pouvoir, qui se dispose à restituer les armes provenant du désarmement, ils parcourent de nouveau les campagnes, traînant après eux le vol et l'assassinat :

» La commune de St-Hilaire-de-Riez, près St-Gilles, vient d'être le théâtre d'une tentative d'assassinat qui révèle tout à la fois la lâcheté et la férocité des partisans de la dynastie déchue; voici les faits :

» Dans la nuit du 7 au 8 septembre, entre onze heures et minuit, le sieur Neuleau, fermier patriote, demeurant au village du Grand-Bec, commune de Saint-Hilaire-de-Riez, fut réveillé par la voix d'un individu qui, frappant à l'un des contrevents de la maison, le pria de lui ouvrir la porte, afin de le remettre dans le chemin de Saint-Gilles, dont il prétendait avoir perdu la trace.

» Neuleau se défilant avec raison de cet individu, refusa d'ouvrir. Mais bientôt celui-ci revient avec plusieurs brigands armés de fusils et de longs bâtons : alors la bande frappe à coups redoublés à la porte du propriétaire de la maison et le somme, avec menaces, d'ouvrir. Sur le refus obstiné de Neuleau d'obtempérer à leurs ordres, les sicaires de la légimité se mettent en mesure d'enfoncer la porte et de pénétrer de force dans l'intérieur.

» Neuleau et les gens de sa maison se voyant ainsi assaillis, se disposaient à se défendre et à vendre chèrement leur vie : les portes sont barricadées avec les meubles, et les habitants de la ferme, tout en poussant des cris de détresse, soutiennent avec quelque succès un espèce de siège.

» Cette scène dura assez long-temps au milieu des alarmes des assiégés et des cris de fureur des assiégeants. La bande ne pouvant vaincre la résistance héroïque qui lui est opposée, fait une décharge de coups de fusil dans la porte : la porte est criblée de balles; plusieurs d'entre elles pénétrèrent dans l'intérieur, et l'une va atteindre à l'épaule le nommé Miescendeau, domestique du sieur Neuleau. Il paraît que la balle s'était amortie en traversant la porte, et que la blessure du malheureux Miescendeau ne sera pas mortelle. Les brigands voyant que la porte ne cédaient point, et craignant d'être surpris se décident enfin à se retirer sans avoir pu accomplir leurs criminels desseins. Ils se dirigent ensuite au poste des préposés des douanes de la Peige, dans la même commune, et là ils essaient encore, mais en vain, d'enfoncer la porte d'un préposé des douanes. La force de la bande et les individus qui la composaient ne sont pas connus; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la plupart d'entre eux étaient armés de fusils de calibre.

» Ce crime sera sans doute suivi d'autres crimes; et il est à croire que les insoumis, profitant de la longueur et de l'obscurité des nuits d'hiver, vont encore essayer de porter la terreur dans les campagnes : le Marais va d'ailleurs devenir inaccessible aux troubles. En présence d'un tel état de chose, il est fâcheux que le pouvoir songe à restituer, aux paysans vendéens, les fusils provenant du désarmement. »

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

On lit dans le Court Journal :

La réception faite par le roi et la reine à la jeune souveraine du Portugal, a excité un vif mouvement de gratitude parmi les constitutionnels portugais de Londres.

Le marquis de Funchal, dans une lettre qu'il écrit à un de ses amis, parle de l'affabilité de LL. MM., en termes très-flatteurs; il dit que rien ne peut surpasser l'intérêt et les attentions qu'elles ont montrées à la jeune reine.

Le roi a longuement conversé avec l'ambassadeur sur les affaires d'autrefois, et l'on assure qu'il a exprimé les plus fortes espérances sur le succès de la cause constitutionnelle, a exprimé l'indignation que lui inspirait le système adopté par don Miguel. LL. MM. ont également témoigné leur satisfaction du choix qui a été fait du marquis de Funchal pour ambassadeur, ce diplomate étant connu à la cour d'Angleterre depuis plus de quarante ans, et appartenant à la première noblesse du Portugal.

La jeune reine devait partir directement pour Lisbonne, mais les dernières nouvelles reçues de Portugal ont engagé les personnes qui sont chargées de la direction de son voyage, à attendre des avis plus positifs.

Il n'a rien transpiré de plus nouveau sur le changement extraordinaire qui s'est opéré dans la conduite du gouvernement français envers dona Maria et la duchesse de Bragance, excepté l'annonce authentique de ce changement; mais on est fort surpris que le ministère ait fait une question de cabinet d'une affaire qui n'a qu'un caractère purement privé.

Prusse. — Berlin, 10 septembre. — Par suite d'une légère indisposition, S. M. l'empereur de Russie n'a pu se mettre en route qu'hier matin à 7 heures 1/2 pour le château de Munich-Groetz, où S. M. aura une entrevue avec S. M. l'empereur d'Autriche.

Le prince royal accompagnera S. M. jusqu'à Francfort sur l'Oder.

L'empereur traversera Goerlitz où il est attendu depuis le 3 de ce mois par Mad. la duchesse de Saxe-Weymar, sa sœur, qui est accompagnée de son époux.

(Gazette d'Etat de Prusse.)

— La Gazette de Venise contient ce qui suit en date du 29 août :

Des lettres et des rapports arrivés ici annoncent qu'une grande révolte a éclaté dans Scutari, en Albanie; les partisans de Hussein qui, par la générosité de la Porte-Ottomane, avaient été renvoyés de la prison qu'ils avaient méritée pour leurs méfaits, venaient de se révolter contre le gouvernement ottoman pour mettre de nouveau à la tête de l'administration le pacha destitué. Le pacha nommé par la Porte avait été forcé de s'enfermer avec 800 hommes dans la citadelle où il manquait de vivres et de munitions.

Néanmoins il a pu tenter une sortie et battre complètement les rebelles; les boutiques étaient fermées et les esprits alarmés. Les dernières lettres sont du 15 août, elles annoncent que la révolte dure encore.

Variétés.

TRIBUNAUX ÉTRANGERS.

HAÏTI. — (Port-au-Prince.)

(Correspondance particulière de la Gazette des Tribunaux.)

Assassinat. — Tentative d'évasion. — Lutte horrible entre deux condamnés à mort.

Il y a quelques mois un mulâtre nommé Eriaz fut condamné à mort pour crime d'assassinat sur la personne d'un négociant de l'île. Cet assassinat, commis avec des circonstances horribles, avait été précédé d'un vol considérable. Peu de jours après, un jeune portugais fut condamné à la même peine pour avoir poignardé sa maîtresse dans un accès de jalousie.

Les deux condamnés étaient enfermés dans la même prison, mais ils occupaient chacun un cabanon séparé. Eriaz, dont on redoutait la vigueur et la férocité, occupait un cachot obscur, dans lequel l'air ne pénétrait qu'à travers une ouverture étroite et grillée qui donnait sur un des corridors de la prison. Aucun rayon de lumière n'arrivait jusqu'à ce cachot, et l'obscurité la plus profonde y régnait, même au milieu du jour. Dardeza, dont le crime était moins horrible, et qui avait inspiré plus de compassion aux guichetiers, avait été placé dans une chambre plus vaste, plus aérée, et dans laquelle se trouvait une fenêtre grillée qui donnait sur la campagne.

Les deux condamnés avaient les fers aux pieds et aux mains. On leur annonça à tous deux que leur exécution aura lieu dans trois jours, et on leur distribua une provision de pain et d'eau suffisante pour les nourrir jusqu'au moment fatal.

Depuis long-temps, chacun des deux prisonniers méditait des projets d'évasion. Dardeza à qui on avait permis de recevoir les visites de ses amis, avait obtenu quelques outils propres à faciliter ses projets; mais le malheureux jeune homme, sans vigueur et sans adresse, avait été bientôt découragé par d'infructueuses essais, et il était retombé dans un morne abattement, attendant avec effroi la visite du bourreau.

Eriaz, plus vigoureux, plus hardi, ne désespérait pas, et il résolut de tout tenter pour se soustraire au supplice.

D'après la position de son cachot et le trajet qu'il avait fait pour y être conduit, il avait calculé qu'un des murs de ce cachot devait être le mur de clôture, et que s'il parvenait à y pratiquer une ouverture il pourrait trouver une issue sur la campagne.

Il se met donc à l'œuvre. Pour empêcher le bruit de se faire entendre, et pour amollir sa pierre, il humecte d'abord les parois du mur, et avec les chaînes qui entourent ses mains, il gratte la muraille; mais quand il a enlevé quelques fragmens, il recommence à mouiller la pierre et gratte encore... Il se prive du sommeil, et avec une infatigable activité il ne quitte pas un instant son travail. De temps en temps, un geolier se présente à la lucarne et avec une lanterne qui projette sa lumière dans le cachot, il vient surveiller le prisonnier; mais tout en travaillant, Eriaz a l'oreille tendue: au moindre bruit il s'arrête, et quand le geolier se présente, il voit Eriaz accroupi près du trou qu'il a pratiqué feignant de dormir.

Déjà le mur avait été entamé assez profondément; mais quelle était l'épaisseur de ce mur? Eriaz l'ignorait, et il ne savait pas ce qu'il avait encore à faire.... Il ne savait pas non plus, le malheureux, combien de temps il avait encore devant lui, jusqu'au jour de l'exécution.

Placé dans ce cachot obscur, où régnait une nuit éternelle, privé de tout moyen de calculer le temps depuis l'instant où on lui avait annoncé qu'il n'avait plus que trois jours à vivre, il ne savait quand devait expirer le délai fatal.

Horrible situation! au moindre bruit qui se fait entendre il croit que tout est fini, qu'on vient le chercher pour le supplice, et dans cette horrible incertitude de tout ce qu'il avait encore à faire et du temps qui lui restait, le malheureux s'arrêtait découragé....

Cependant il tente un dernier essai, et, grinçant des dents, il s'attaque à la muraille... Il est sauvé! la pierre cède, le mur est percé... mais hélas! le malheureux s'est trompé dans ses calculs sur la situation des lieux... Ce n'est pas l'air pur et frais de la campagne qui vient frapper son visage, et à travers l'ouverture qu'il a si péniblement pratiquée, il n'aperçoit encore qu'un cachot faiblement éclairé par la pâle lueur d'une lampe.... Il entend de sourds gémissements, il appelle à voix basse.... C'était le cachot de Dardeza.

Bientôt ces deux malheureux se sont rapprochés. Eriaz communique son projet à Dardeza, et en apprenant que le cachot de ce dernier a une fenêtre sur la campagne, il croit voir leur fuite assurée. Mais combien de jours se sont écoulés depuis qu'Eriaz a appris la fatale nouvelle, combien lui reste-t-il encore de temps à vivre?... Il interroge Dardeza qui a pu, lui, calculer les heures et les jours, et il apprend que la nuit qui commence est la dernière pour eux, et que le soleil levant doit éclairer l'échafaud.

Loin d'abattre Eriaz, cette affreuse révélation redouble son courage. Dardeza le seconde, et tous deux réunissent leurs efforts pour agrandir l'ouverture pratiquée par Eriaz, qui bientôt s'est introduit dans le cachot de Dardeza.

Celui-ci avait reçu d'un ami un ressort de montre pour limer les barreaux de sa fenêtre et faciliter un moyen d'évasion; mais, ainsi que nous l'avons dit, ce malheureux n'avait pas même essayé d'accomplir un projet qui lui semblait impossible. La présence d'Eriaz ranima son courage; il saisit l'instrument précieux qu'il a conservé, et tous deux se mettent à l'ouvrage, ils ont bientôt scié quelques barreaux de la fenêtre. L'ouverture est assez large pour qu'ils puissent passer, et s'ils pouvaient oser une chute de soixante pieds, leur fuite était assurée.

Il ne reste plus qu'à limer les fers qui attachent leurs pieds et leurs mains. Mais ce travail sera long encore; la nuit avance, le jour va paraître, jour fatal qui ne doit que commencer pour eux! Ce ressort précieux ne peut leur servir à tous deux à la fois; à peine si un seul aura le temps de briser ses chaînes; et avec ce poids énorme la fuite est impossible.

Alors une horrible discussion s'élève entre ces deux malheureux. L'instrument sauveur est entre les mains de Dardeza; il veut s'en servir. Eriaz se précipite sur lui pour le lui enlever. Dans cet étroit cachot, entre ces deux hommes enchaînés et voués tous à la mort dans quelques heures, une lutte affreuse, un combat à mort s'engage. Eriaz, plus vigoureux, renverse son ennemi; Dardeza se voit vaincu; il s'approche de la fenêtre, et pour que du moins il n'y ait salut pour aucun et que tous deux meurent, il veut jeter aux vents le précieux outil. Eriaz l'arrête. *Non, tu ne l'auras pas!* s'écrie Dardeza désespéré; et faisant un dernier effort pour se dégager des mains de son robuste adversaire, il place la lime dans sa bouche, et l'avale.

A cette vue, Eriaz tombe anéanti. C'en est donc fait: il faudra mourir!

Dardeza est étendu à terre, brisé par la lutte qu'il vient de soutenir, et faisant entendre comme un râlement de mort. Le ressort qu'il a avalé reste engagé dans sa gorge, il suffoque... Soudain, une horrible pensée vient à l'esprit d'Eriaz, il se précipite sur Dardeza; le saisit violemment, l'étrangle, lui brise la tête contre la muraille, lui plonge le poing dans le gosier, lui déchire la gorge avec ses mains et jusque dans la poitrine palpitante du malheureux il cherche, à la lueur de la lampe, l'instrument précieux et sauveur....

Il le retire ensanglanté; bientôt il est à l'œuvre, ses chaînes tombent..., puis avec les vêtements de Dardeza qu'il dépouille, il se fait un espèce de lien qu'il attache à un barreau de la fenêtre... Il se laisse glisser, mais arrivé à l'extrémité de la corde, il plonge avec effroi les yeux au-dessous de lui... Un abîme de plus de trente pieds reste à franchir... Cependant il n'hésite pas; sa chute est amortie par une plate-forme sur laquelle il roule et il tombe meurtri sur le pavé....

Mais tout n'était pas fini....; il se trouve dans un chemin de ronde, entouré par un mur élevé qu'il faut franchir encore.

Au moment où il cherche de quel côté l'escalade sera plus facile, un des chiens de garde se précipite sur lui. Eriaz se jette lui-même à sa rencontre, et pour faire taire ses aboiemens, il lui plonge le

bras dans la gueule et l'étouffe; mais au milieu de ses mouvemens convulsifs, le chien lui dévore le bras....

Il n'y avait pas de temps à perdre, car le jour commençait à poindre: Eriaz choisit un endroit du mur où de nombreuses crevasses présentent un point d'appui, et le malheureux, harassé, meurtri, le poignet en lambeaux, parvient enfin à escalader le mur.

Il est libre!

Au point du jour, les guichetiers viennent chercher les condamnés pour les conduire à l'échafaud... ils ne trouvent plus qu'un cadavre horriblement mutilé.

Bientôt l'alarme est donnée dans tout le pays, et des proclamations sont publiées dans lesquelles on donne le signalement du coupable: d'après les traces de sang et les débris qui se trouvent près du chien qui a été étouffé par Eriaz, on reconnaît qu'il a dû avoir le poignet droit arraché, et on publie tous ces détails.

Eriaz avait couru pendant près d'une heure, mourant de fatigue et de faim; il s'arrête près d'une petite cabane où il se hasarde à demander l'hospitalité, pensant que le bruit de sa fuite ne viendra pas jusque-là.

Une vieille négresse, qui habitait cette cabane, lui offre quelques provisions. Eriaz allait partir; mais entre tout-à-coup le mulâtre Caro, fils de la négresse qui avait si généreusement reçu le fugitif.

Il arrivait de la ville, et son premier soin fut de raconter ce qu'il y avait appris. A ce récit, Eriaz pâlit et cache précipitamment son bras sous ses vêtements. Ce mouvement, quoique rapide, est aperçu par Caro: l'intrépide jeune homme se précipite sur Eriaz, lui arrache son manteau, et découvre sa plaie sanglante; mais Eriaz, avec un bond rapide, recule, saisit une hache qui se trouvait dans un coin, et s'élance sur Caro, qui s'est également armé d'un énorme bâton. Caro pare adroitement le coup qui lui est porté, la hache d'Eriaz glisse sur le bâton de son adversaire, et ouvre le crâne de la pauvre négresse qui était accourue près de son fils pour le protéger.

A cette vue, Caro se jette sur Eriaz, et d'un coup qu'il lui assène sur la tête, il le renverse sans connaissance et hors de combat; puis il se précipite sur le corps de sa mère qu'il cherche en vain à rappeler à la vie.

Au même instant, trois des nombreux cavaliers de la police qui avaient été envoyés dans toutes les directions, à la poursuite du fugitif, arrivent sur ce nouveau théâtre de crimes: Eriaz est garotté, attaché à la queue d'un cheval, et ramené à toute bride dans la prison.

A peine arrivé, Eriaz a demandé une bouteille de rhum et un prêtre auquel il a raconté avec un horrible sang-froid tous les détails de son évasion; puis il avala d'un trait le rhum qu'on lui avait donné. A peine le prêtre se fût-il retiré, qu'Eriaz est tombé sans connaissance, et lorsqu'on est venu le chercher pour le conduire au gibet, il n'existait plus.

(Gazette des Tribunaux.)

Au rédacteur du Précurseur.

Monsieur,

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre estimable journal pour témoigner publiquement ma reconnaissance envers le docteur Bailly, domicilié à Lyon, rue du Plat, qui m'a traité et guéri en peu de jours sans opérations d'une gangrène à la jambe droite que j'étais condamné à perdre, et peut-être la vie sans le secours de son talent.

PIANET.

Rue Gentil, n° 9.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(2286) Le samedi vingt-un septembre mil huit cent trente-trois, à neuf heures du matin, sur la place du Port-du-Roi de cette ville, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en secrétaire à cylindre, bureaux, coffre-fort en fer, chariot, romaines, chèvre à peser, cariole à bras, poêle fonte, fauteuils et autres objets.

PARCEINT.

(2283) Samedi prochain vingt-un septembre mil huit cent trente-trois, à dix heures du matin, sur la place du Marché dite de Confort en cette ville, il sera procédé par le ministère d'un commissaire-priseur à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'objets mobiliers saisis, lesquels consistent en plusieurs bois de lits, matelas, draps de lits, couvertures, commodes, placards, chaises, tables, batterie de cuisine, et divers autres objets mobiliers.

Le tout au comptant.

DÉRIEUX.

ANNONCES DIVERSES.

(2245 2) VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES,

D'une portion de maison située à Lyon, rue St-Georges, n° 58, près la place, d'un revenu annuel de 450 f.

Le jeudi 3 octobre prochain, à dix heures du matin, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e Dugueyt, notaire à Lyon, à la vente aux enchères, au par-dessus la somme de 7,000 f., de ladite portion de maison qui se compose des 2^e, 3^e et 4^e étages, de caves, grenier et d'une cour fermée.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

S'adresser à M. Dugueyt, notaire à Lyon, place du Gouvernement, n° 5, dépositaire des titres de propriété, et chargé de traiter de gré à gré avant le jour ci-dessus indiqué, s'il est fait des offres suffisantes.

(2284) A vendre.—Bonne pharmacie, à St-Etienne.

S'adresser au successeur de M^e Henry, notaire.

(2251) A vendre de suite pour cause de décès.—Un fonds d'herboriste disposé pour pharmacie.

S'y adresser, rue St-Georges, n° 19.

(2282) A vendre de suite pour cause de santé.—Café Jarlat-Taconnat, situé à Saucerie (Cher), ainsi que la maison dans laquelle il est établi.

Cet établissement, connu avantageusement depuis cinquante ans, est un des mieux suivis, est situé dans le quartier le plus avantageux de la ville. La maison est très-vaste et est très-commode. Les ustensiles du café et du billard sont en bon état, et la maison est pour ainsi dire neuve. On donnera toutes sûretés et des facilités, même dix ans pour payer ladite maison.

S'adresser à M. Jarlat-Taconnat, propriétaire, y demeurant, ou à M. Clérault, notaire à Saucerie, qui donnera tous les renseignements désirables.

(2248 6) A vendre.—Un FONDS DE TRAITEUR ayant une bonne clientèle, dans un des beaux quartiers de Lyon.

S'adresser rue St-Dominique, n° 1, au 1^{er}.

(2285) A vendre.—Cheval de race, âgé de 5 à 6 ans, propre au char et à la selle.

Chez Wendlhein, place des Pénitents-de-la-Croix, n° 4.

EAUX MINÉRALES

NATURELLES ET ARTIFICIELLES.

Le dépôt est chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, n° 13. (1663 23)

CIRQUE OLYMPIQUE,

AUX BROTTAUX, ALLÉE MORAND.

Dimanche 22 septembre 1833,

Représentation extraordinaire sous la direction du sieur CHASSIGNARD.

Grande lutte des Athlètes du Midi, contre les plus forts hommes de cette ville et des environs, parmi lesquels se trouve le nommé Claude Gauthier, qui les a renversés et leur a emporté le prix à la foire de Mont-Merle.

Un prix de 200 fr. est décerné au vainqueur. Cette lutte sera la plus belle qu'on ait vu en cette ville.

L'affiche du jour donnera les détails du spectacle, et les noms des lutteurs et amateurs.

Avis Intéressant.

LE SEUL DÉPOT A LYON,

Des COSMÉTIQUES et SECRETS DE TOILETTE de la Maison MA, de Paris.]

Précédemment place des Célestins, est maintenant place Bellecour, n. 9, au rez-de-Chaussée, côté des façades du Rhône.

Assortiment complet des articles suivants, si avantageusement connus par les fréquents éloges des principaux journaux de la capitale.

1^o Les eaux noires, brunes, blondes et châtaines, et les Pommades américaines dans lesquelles il suffit de tremper le peigne pour teindre de suite les cheveux et sourcils sans aucune préparation.

2^o La Pommade grecque, qui a la propriété d'arrêter immédiatement et prévenir la chute des cheveux, les empêcher de blanchir et les faire croître en peu de jours.

3^o La Crème et l'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

4^o L'Épilatoire du Sérail, qui fait tomber en dix minutes les poils du visage, sans laisser aucune trace.

5^o La Pâte Circassienne, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6^o L'Eau Rose de la Cour, qui donne au teint un coloris frais et naturel: on peut se laver sans qu'il disparaisse.

7^o L'Eau des Chevaliers, qui blanchit les dents et parfume l'haleine.

Prix: six francs chaque article, dix francs pour deux.

On fait des envois dans les villes voisines. (Ecrire franco au dépôt à Lyon). (1031 27)

THÉÂTRES.

Spectacles du 20 septembre.

GRAND-THÉÂTRE.

La République, l'Empire et les Cent-Jours, drame.

CÉLESTINS.

Zoé, vaud.—La jolie fille de Parme, drame.—M. Chapolard, vaud.

FONDS PUBLICS.

BOURSE DE PARIS du 17 septembre.

Cinq p. 0/0,	102f 10	102f 10	102f 5	102f 10
—fin cour.,	102f 10	102f 30	102f 10	102f 25
Emp. 1831,	"	"	"	"
Quat. p. 0/0,	"	"	"	"
Trois p. 0/0,	75f 50	75f 55	75f 50	75f 60
—fin cour.,	75f 50	75f 80	75f 50	75f 80
Ren. de Nap.	91f 25	91f 25	91f 10	91f 20
—fin cour.,	91f 40	91f 40	91f 40	91f 40
Emp. d'Esp.	83f	"	"	"
Rent. perp.,	68f 1/4	"	"	"
Cortès,	16f 1/2	"	"	"
Emp. rom.,	90f 1/4	90f	"	"
Emp. belge,	96f 1/2	"	"	"
Em. d'Haiti,	"	"	"	"
Act. de la b.	1715f	"	"	"
Quat. cana.,	"	"	"	"
Caisse hyp.,	"	"	"	"

COURS DES MARCHANDISES du 17.

Colza, disp.,	104	"	"	"
—Courant du mois,	104 50	"	"	"
—3 derniers mois,	108 à 107	"	"	"
—Lille,	"	"	"	"
—Voiture,	"	"	"	"
3/6 disp.,	161 25 à 160	"	"	"
—courant du mois,	161 25 à 160	"	"	"
—3 derniers mois,	162 50	"	"	"
—4 premiers mois 1834,	160	"	"	"
Café St-Domingue,	27 1/2 à 27 3/4	"	"	"
—Martinique,	31 à 32	"	"	"
—Moka,	31 1/2 à 31 3/4	"	"	"
Sucre brut, bonne 4 ^e ,	72 à 70	"	"	"
Savon, les ordres,	120 esc. 16	"	"	"
—Dispon.,	120	16 1/2 à 17	"	"
—courant du mois,	120	16 1/2	"	"
—3 derniers mois,	120	16 1/2	"	"
—6 prem. mois 1834,	120	17 1/2	"	"



Anselme PETETIN.

Typographie de L. BOTTET, quai Saint-Antoine, n. 36.